

Les maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA)

Prévues dans le Plan Alzheimer 2008-2012 (puis élargies à l'ensemble des publics âgés fragiles), les MAIA se déploient dans le département, en articulation avec les CLIC. Interfaces du sanitaire, elles assurent un suivi intensif des situations complexes. Pour plus d'infos, contacter le CLIC de votre secteur.

Liste des 6 MAIA :

- MAIA Seine et Mer, MAIA Territoire de Dieppe et MAIA Bresle et Bray.
- MAIA d'Yvetot, MAIA de la zone havraise et MAIA Elbeuf-Louviers-Val de Reuil.